

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 290
17 septembre 2019

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Appel à voter Front Unique

POUR OBTENIR LE RETRAIT DU PROJET DE CONTRE REFORME SUR LES RETRAITES LA FSU DOIT ROMPRE AVEC LE GOUVERNEMENT MACRON- PHILIPPE ET PREPARER L'AFFRONTLEMENT

La contre-réforme des retraites est en route. Après 18 mois de concertation avec les dirigeants syndicaux (concertation qui s'est faite sur les bases clairement annoncées à l'avance de la mise en œuvre de la « retraite par points »), le gouvernement passe à la phase suivante : mise en œuvre des modalités de la réforme. La concertation continue. Macron l'a dit : « *Cette réforme, nous la ferons avec les partenaires sociaux* »

Il en a précisé le cadre : "*que notre régime, quand il rentre (ra) en vigueur en 2025, soit équilibré financièrement*". C'est la liquidation des fondements même des retraites actuelles basées sur des droits et garanties collectives d'autant plus que son projet prévoit de faire baisser massivement la part "employeur" des cotisations, c'est à dire le vol pur et simple d'une partie de notre salaire différé.

Pour tous les travailleurs, pour les fonctionnaires en particulier, cette réforme n'est pas « *une réforme de plus* » : c'est la destruction de toutes les garanties existantes en matière de retraite :

- fini le calcul de la retraite sur la base des six derniers mois de salaire
- finie toute garantie de revenu pour les retraités : le montant de la retraite sera établi sur la base des points accumulés pendant la carrière. Mais la valeur du point variera au gré des décisions gouvernementales qui pourront arguer de l'espérance de vie, de la démographie, de la situation économique, etc., pour faire varier la valeur du point à la baisse
- finies les pensions versées sur une ligne budgétaire de l'État autrement dit la garantie de l'État. La part de l'État employeur sera délimitée à l'avance (avec une baisse massive de sa contribution par rapport à la situation actuelle) ; les retraites seront revues à la baisse de façon à se conformer au diktat de « *l'équilibre budgétaire* ».
- la dernière évocation par Macron de soumettre la retraite à taux plein au nombre d'annuités a pour beaucoup de fonctionnaires (en particulier les enseignants qui ne rentrent pas dans la vie active avant 24 ou 25 ans) cette conséquence qu'aucun départ en retraite ne sera possible avant 68, 69, 70 ans. La loi Touraine conditionnait déjà le taux plein à 43 annuités pour une majorité de fonctionnaires. On parle dans le cadre du fameux « équilibre » de 2025 de 44 ou 45 annuités. Faites le calcul !

Le seul mot d'ordre qui peut unir tous les travailleurs, donc les fonctionnaires, et parmi eux les enseignants : **c'est l'exigence du retrait pur et simple de ce projet de réforme.** Tout autre mot d'ordre est pure diversion. Quand il y a le feu à la maison, la seule urgence, c'est d'éteindre l'incendie !

Quand il y a le feu à la maison, l'urgence n'est pas de se concerter avec l'incendiaire, mais de le combattre, de le mettre hors d'état de nuire.

Ce qu'on est en droit d'attendre de la FSU, c'est qu'elle rompe la concertation avec le gouvernement et que dans l'unité avec les autres organisations syndicales (en particulier la CGT et FO), elle organise le combat pour le retrait pur et simple du projet gouvernemental.

Or que déclare la direction de la FSU ?

« La FSU prend acte de l'affirmation du ministre d'ouvrir les discussions annoncées par le président de la République concernant la revalorisation des enseignants en relation avec la future réforme des retraites, à partir de la rentrée. »

« La FSU prend acte.... en relation avec la future réforme des retraites. »

Future ! Même pas conditionnelle ! Pour la direction de la FSU, la réforme est déjà actée. La discussion ne peut porter que sur les cacahuètes que pourrait donner le ministre en compensation, sur les salaires (cacahuètes empoisonnées du reste puisque la prétendue revalorisation a lieu dans le cadre du salaire au mérite mis en œuvre par la loi Fonction Publique).

On peut le constater : cette même politique de concertation a donné durant les dernières années ses fruits amers pour nos collègues : 15 mois de concertation pour arriver à la loi Fonction Publique, 55 réunions de concertation pour arriver à Parcoursup, des mois de concertation pour arriver à la réforme des lycées.

Et il faudrait continuer sur cette voie ? Il faudrait (ce que propose la direction de la FSU) participer à la rédaction des ordonnances de la loi Fonction Publique ? Il faudrait organiser avec Blanquer le « suivi » de la réforme du lycée à travers un « observatoire de la réforme » ?

Ce même gouvernement qui propose de faire les réformes avec les « partenaires sociaux » et qui par ailleurs a battu tous les records de répression contre les manifestants : des centaines de blessés (dont des dizaines très graves) et même des morts, des milliers de garde à vue. Et des « enquêtes » faites par les services de police ... sur la police, où l'on refuse d'entendre les témoins à charge, où l'on produit sans scrupule des faux pour innocenter la police, dans la plus pure tradition des régimes totalitaires !

Alors, oui, la première urgence : c'est que la direction de la FSU cesse de collaborer avec le gouvernement via le dialogue social, première condition pour organiser la véritable action visant à affronter et défaire celui-ci.

Dans ce but, aux élections internes de la FSU, votez Front Unique !

www.frontunique.com - Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd. - mel@frontunique.com